

Hypne brillante

Hamatocaulis vernicosus (Mitt.) Hedenäs



STATUT DE L'ESPÈCE

Code Natura 2000
Convention de Berne

Directive Habitats-Faune-Flore

→ 1393
→ Annexe I
→ Annexe II

**PROTÉGÉE
AU NIVEAU
NATIONAL**

DESCRIPTION

Mousse à tige rampante et ascendante d'une dizaine de centimètres avec des rameaux de 1 à 2 cm de long.

ÉCOLOGIE

Espèce inféodée aux milieux humides de type marais, et des tourbières. Elle peut également se trouver, mais plus rarement, à proximité de ruisseaux.

Cartographie des données connues

- carte de la répartition par commune
- ⊙ carte de la répartition par maille



- Donnée récente (≥1990)
- ⊙ Donnée récente + donnée ancienne
- ⊙ Donnée récente + donnée historique
- Donnée ancienne (1958 à 1989)
- Donnée historique (≤1957)



EXIGENCES ÉCOLOGIQUES

- L'espèce est hygrophile, photophile à héliophile et neutrophile.

MENACES

- Assèchement des marais.
- Abandon pastoral des marais entraînant un boisement.
- Sur-pâturage.
- Eutrophisation.

MESURES DE GESTION FAVORABLES

- Pas de gestion propre à l'espèce, mais plutôt une gestion globale du milieu.

CALENDRIER DE SENSIBILITÉ

- ☞ L'espèce est sensible toute l'année.

Fiche établie par le service
**Valorisation, Évaluation
des Ressources
et du Patrimoine Naturel**
(VERPN/DREAL)



Novembre 2014

Conservatoire Botanique National



Avec la participation du
**Conservatoire Botanique
National
du Massif Central**
(CBNMC)

Photos

Hypne brillante : Florine Pépin
Fond : G. Simonneau (VERPN/DREAL)